

Lyon, le 25 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avenue des Frères Lumière / Rue du Premier Film LA CONCERTATION SE POURSUIT

Depuis le 14 mars et jusqu'au 14 mai 2022, la Métropole de Lyon, en lien avec la ville de Lyon, ouvre une concertation sur le projet de réaménagement de l'avenue des Frères Lumière et de la rue du Premier Film, dans le 8^e arrondissement. Une réunion publique aura lieu ce mardi 29 mars à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Différents enjeux ont été identifiés pour cette requalification

D'une part, il s'agira d'apaiser la circulation, d'améliorer le confort piéton et de permettre une pratique familiale des voies cyclables. D'autre part, une attention forte sera portée sur la végétalisation de la zone, en lien avec des replantations sur la place Ambroise Courtois. Enfin, le projet intègre la forte densité d'équipements culturels, éducatifs et récréatifs, avec un regard vigilant porté sur l'accessibilité de ces équipements (commerces, marché forain, Institut Lumière, MJC, groupes scolaires, etc.).

Périmètre de l'opération

Le périmètre de l'opération s'étend sur les axes suivants :

- l'avenue des Frères Lumière, entre la rue Louis Jovet et la place Ambroise Courtois ;
- la chaussée ouest de la place Ambroise Courtois ;
- la rue du Premier Film, entre la rue Gélibert et la place Ambroise Courtois.



Le périmètre porte ainsi sur un patrimoine architectural et paysager riche et varié, notamment des bâtiments inscrits et classés Monuments historiques, d'autres immeubles bâtis et monuments, un tissu de faubourgs intéressant en terme patrimonial et des espaces verts protégés.

Modalités de concertation

La concertation a pour objectif de recueillir l'avis de l'ensemble des usagers et riverains de Monplaisir sur le fonctionnement, les améliorations souhaitables et les transformations envisageables pour l'avenue des Frères Lumière et la rue du Premier Film.

Depuis son lancement, le 14 mars dernier, 47 contributions ont été enregistrées. Une cinquantaine d'acteurs du quartier ont également été rencontrés et interrogés lors d'ateliers spécifiques : un atelier avec les acteurs socio-culturels (établissements scolaires, MJC, Institut Lumière...), un atelier avec les représentants des habitants (conseil de quartier, comité d'intérêt local...) et un atelier avec les acteurs économiques (commerçants, forains...).

Un dossier de concertation est mis à la disposition du public, ainsi qu'un cahier destiné à recueillir les observations jusqu'au 14 mai :

- à l'Hôtel de Métropole ;
- en mairie d'arrondissement (12 avenue Jean Mermoz, Lyon 8^e) ;
- sur la plateforme jeparticipe.grandlyon.com

Une réunion publique de lancement sera organisée le mardi 29 mars 2022, à 18h30, à l'Université Jean Moulin Lyon 3 - amphithéâtre H - 1C, avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon.

Elle présentera le diagnostic d'analyse et de fonctionnement de l'espace public, ainsi que les pistes d'enjeux et de réaménagement qui seront travaillées au cours de deux ateliers ouverts à tous, au collège Dargent :

- mardi 12 avril - 18h30-20h30
Atelier thématique : mobilités / végétalisation rafraichissement / qualité d'aménagement
- mardi 3 mai - 18h30-20h30
Atelier localisé : avenue des Frères Lumière / place Ambroise Courtois / rue du Premier Film

La restitution de la concertation est prévue à l'automne 2022.